

ACCÈS AUX MARCHÉS (SUITE)

RÉSULTAT (Ce que nous voulons réaliser): Maintenir un accès sûr aux marchés et l'améliorer

INITIATIVES: RÉSULTATS ESCOMPTÉS (Les résultats que nous voulons obtenir)	INDICATEURS DE RENDEMENT (Indicateurs des progrès réalisés en fonction des résultats escomptés)	MESURES DE RENDEMENT (Comment mesurons-nous les progrès?)	OBJECTIFS DE RENDEMENT (Que visons-nous?)
<ul style="list-style-type: none"> • Conclure les négociations sur les règles d'origine commune relatives au commerce non préférentiel • Élaborer des règles au sein de l'OMC relatives à la facilitation du commerce • Conclure les négociations sur le protocole de biosécurité • Compiler des renseignements techniques détaillés sur les enjeux liés à l'énergie, aux mines, aux forêts et aux géosciences afin d'aider les négociateurs canadiens à conclure les meilleurs accords possibles <p>b) Accords régionaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accroître la transparence et la discipline dans l'application des recours commerciaux au sein de l'ALÉNA • Bien entreprendre les négociations de la ZLÉA avec les marchés prioritaires et en émergence • Poursuivre les efforts visant à libéraliser le commerce et l'investissement au sein de l'APEC • Intégrer des procédures douanières et des mesures de facilitation du commerce uniformes dans les accords commerciaux internationaux (ALÉNA, ZLÉA, AELÉ) <p>c) Accords bilatéraux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Intensifier les efforts pour sensibiliser les États-Unis et d'autres organismes ou pays ayant de l'influence sur les conséquences négatives du protectionnisme et établir ou appuyer des alliances stratégiques avec les importateurs touchés par les mesures protectionnistes • Accroître la protection accordée aux investisseurs canadiens à l'étranger grâce à des accords sur la protection des investissements étrangers • Établir de nouveaux partenariats avec les marchés prioritaires et en émergence • Accroître les liens et la coopération en matière de commerce et d'investissement avec le Mercosur et l'Union européenne • Négocier un accord de libre-échange avec l'AELÉ <p>Éliminer les causes de friction et les obstacles particuliers au commerce</p> <ul style="list-style-type: none"> • Promouvoir les droits du Canada en fonction de l'OMC et les défendre dans le cadre des procédures de règlement des différends • Continuer de bien gérer et d'améliorer les relations commerciales avec les États-Unis • Réduire au minimum les répercussions de la loi Helms-Burton et des lois semblables sur les entreprises canadiennes • Faire valoir les intérêts du Canada dans le dialogue avec les États-Unis au sujet des mesures et des contrôles spéciaux à l'importation et à l'exportation • Faire participer les intervenants de l'industrie, des provinces et des secteurs dans les efforts visant à régler les différends • Recourir aux mécanismes bilatéraux de consultations techniques pour éliminer les causes de friction particulières avec divers pays 			<ul style="list-style-type: none"> • Intensifier la collaboration avec les partenaires d'ECI en ce qui concerne le programme d'action sur le commerce international et l'accroissement des débouchés en matière de commerce et d'investissement